





Procès-verbal de l'Assemblée générale de

UNIvers de Soie

le mardi 10 mai 2022 à 20h à Glovelier

Personnes présentes

Comité: Mmes Séverine Howald, Marina Roueche et Lucie Hürlimann.

Présents: Mmes Claire Cerna, Loubna Broquet, Maryline Berthoud, Sylvia Racordon, Valérie Pic ainsi que MM Stéphane Broquet et Bruno Hürlimann.

Excusés: Mmes Marlyse Fuhrer, Martine Cuttat, Lara Grossenbacher, Gladys Hürlimann et MM. Hugues Schaffner et Johny Grossenbacher

Ordre du jour

- 1. Accueil et bienvenue
- 2. Approbation de l'ordre du jour
- 3. Acceptation du PV de la dernière assemblée générale (20.11.2019)
- 4. Modification de l'article 3 des statuts
- 5. Rapports sur les activités de 2020 et 2021
- 6. Présentation des comptes 2020 et 2021
 - 6.1 Rapport des vérificateurs des comptes 2020
 - 6.2 Approbation des comptes 2020
 - 6.3 Rapport des vérificateurs des comptes 2021
 - 6.4 Approbation des comptes 2021
- 7. Présentation du budget 2022
- 8. Election des membres du comité
 - 8.1 Election de l'organe de contrôle des comptes
- 9. Perspectives 2022
- 10. Echange de points de vue et divers









Séverine, présidente, ouvre la séance à 20h02.

1. Accueil et bienvenue

Séverine souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Elle informe que le verre de l'Amitié sera offert à la fin de l'assemblée.

2. Approbation de l'ordre du jour

Séverine propose une modification de l'ordre du jour. Etant donné que nous présentons les comptes pour deux années consécutives, en lien avec les restrictions sanitaires.

Séverine propose de modifier le point 6 de la manière suivante :

- 6. Présentation des comptes
 - 6.1 Présentation des comptes 2020
 - 6.2 Rapport des vérificateurs des comptes
 - 6.3 Approbation des comptes 2022
 - 6.4 Présentation des comptes 2021
 - 6.5 Rapport des vérificateurs des comptes
 - 6.6 Approbation des comptes 2021

La modification est acceptée à l'unanimité.

3. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (20.11.2019)

Le PV était consultable sur le site internet. Le PV est accepté à l'unanimité.

4. Modification de l'article 3 des statuts

Séverine relit le point 3 des statuts à l'assemblée et explique de plusieurs points ont désormais évolués depuis notre création.

L'article 3 se présenterait désormais tel que ceci :

L'Association poursuit les buts suivants de manière non-thérapeutique :

- Accompagner les enfants et adolescents en deuil;
- Accompagner les enfants et adolescents dont un parent souffrirait de maladie,
- Accompagner les adultes, pour la famille de l'enfant mais également d'autres demandes,
- Organiser des « Soirées Partages », ouvertes à tout public,
- Dispenser des conférences ou formations sur le deuil de l'enfant auprès de professionnels de l'enfance, du domaine du médical ou autres,
- Organiser des manifestations afin de récolter de l'argent pour l'association.









Les accompagnements sont basés sur des rencontres et des échanges entre les participants programmés de manière régulière sous forme d'ateliers. Ces ateliers sont organisés par les membres du comité avec le soutien de professionnels en lien avec les valeurs de l'Association.

L'assemblée accepte la modification à l'unanimité.

- Mme Claire Cerna intervient en sensibilisant que la police possède une liste de numéros d'associations ressources qui peuvent être contactées après des interventions du Care Team.

5. Rapports sur les activités de 2020 et 2021

Séverine nous lit son rapport. Il est annexé au présent procès-verbal.

6. <u>Présentation des comptes</u>

Comme demandé au point 3, la présentation des comptes se fera sur deux points séparés.

6.1 Présentation des comptes 2020

Marina présente les comptes 2019-2020. Le document est disponible auprès du comité.

6.2 Rapport des vérificateurs des comptes

Mmes Loubna Broquet et Maryline Berthoud ont été nommés en date de la dernière assemblée pour la vérification des comptes.

Mme Broquet confirme que la comptabilité répond aux dispositions de la loi et des statuts. Elle recommande à l'assemblée d'accepter les comptes.

6.3 Approbation des comptes 2020

Les comptes 2019 - 2020 sont acceptés à l'unanimité.

6.4 Présentation des comptes 2021

Marina présente les comptes 2020-2021. Le document est disponible auprès du comité.

6.5 Rapport des vérificateurs des comptes

Mmes Loubna Broquet et Maryline Berthoud ont été nommés en date de la dernière assemblée pour la vérification des comptes.

Mme Berthoud confirme que la comptabilité répond aux dispositions de la loi et des statuts. Elle recommande à l'assemblée d'accepter les comptes.

6.6 Approbation des comptes 2021

Les comptes 2020 - 2021 sont acceptés à l'unanimité.









7. Présentation du budget 2022

Marina présente le budget 2022. Il est disponible sur demande auprès du comité.

8. Election des membres du comité

Proposition du comité:

- Séverine Howald : présidente

- Marina Roueche : vice-présidente et trésorière

- Lucie Hürlimann: secrétaire

Le comité est accepté tel que proposé à l'unanimité.

8.1 <u>Election de l'organe de contrôle des comptes</u>

Vérificateur des comptes : Mme Loubna Broquet et M. Bruno Hürlimann.

9. Perspectives 2022

Séverine expose les prochaines échéances et motivations pour 2022.

- Développer un secteur adultes (qui est proposé aux parents des enfants accompagnés,
- Développer les « Soirées Partages »
- Développer les conférences
- Organiser une manifestation pour améliorer notre compte bancaire,
- Organiser une journée pour le 1^{er} novembre,
- Développer notre réseau de membres afin d'augmenter les rentrées de cotisations
- Créer un nouveau flyer

10. Echange de points de vue et divers

- Maryline Berthoud propose un atelier bricolage lors de la manifestation du 26 novembre. Elle connaît une personne qui peut être intéressée.
- Sylvia Racordon pose plusieurs questions sur le fonctionnement de nos ateliers. Elle demande sur quelle durée on les accompagne. Séverine explique qu'une trentaine d'enfants ont été accompagnés depuis notre création et que la durée dépend de chaque famille.
- Marina nous félicite de la forme qu'à pris l'association depuis sa création.
- Claire Cerna relève que nos prestations évoluent, avec des compétences de plus en plus complexes et que notre statut de bénévolat demandera réflexion. L'accompagnement d'adulte pourra être réévalué.
- Maryline Berthoud pose la question si on observe une problématique plus complexe que le deuil (par exemple suspicion de séparation des parents) ce que nous pouvons faire ? Nous expliquons que notre mandat est de rediriger les parents par rapport à ce que nous observons.









Séverine lève la séance à 21h32 et propose un verre de l'Amitié.

Pour UNIvers de Soie

Lucie Hürlimann Secrétaire





ANNEXES

Rapport d'activité 2020-2021

Concernant les ateliers :

nous avons eu plusieurs ateliers magnifiques, de fin 2019 à début 2020, ateliers riches en partages et en émotions. Entre confections de boules de noël, partie de bowling pour les grands avec 4H chez Jubin, un atelier incroyable en janvier 2020 sous le thème sportif dans une salle de gym où chaque enfant a pu nous faire une démonstration de son activité préférée. Nous étions motivées à bloc et lancées à fond, nous accompagnions une quinzaine d'enfants séparés en 2 groupes, selon les âges plus une famille de 4 enfants tout petits en individuel. Ceci jusqu'au 4 mars 2020.

Un seul atelier a encore eu lieu en aout 2020 avec seulement 5 enfants.

Au printemps 2021, Séverine a maintenu des petits ateliers. Un groupe avec 2 ados, un groupe composé de 3 filles âgées de 7 à 10 ans. En septembre 2021, nous avons décidé de regrouper un maximum d'enfant afin de faire un atelier de clôture. Puis les restrictions s'étant encore amplifiées nous avons décidé de stopper toute rencontre.

Concernant nos activités : nous avions plusieurs projets qui ont tous été annulés. Cependant en décembre 2019 nous avons participé à la route des crèches avec la tenue d'un stand d'information sur l'association.

La question d'un local sur Delémont est survenue, car pour l'accompagnements des ados et des filles qui habitaient toutes Delémont ou périphérie cela semblait plus pratique. Ainsi un partenariat a été créé avec le centre « les ressources » nous pouvons utiliser une pièce pour nos ateliers. Jusqu'ici différents locaux nous avaient été prêté gracieusement, ce qui n'est pas le cas pour Delémont. De ce fait, nous avons décidé de faire payer les ateliers (50fr. par famille pour 5 séances) bien que j'insiste, les ateliers sont animés bénévolement.

Lors de la formation que Marina et Séverine ont suivie. Le thème « café deuil » a été étudié. Ainsi univers de soie a décidé de proposer quelque chose dans cette idée. Non pas sous ce nom là qui est largement utilisé et connu, qui se déroule le plus souvent dans un caférestaurant mais avec l'idée de partager, d'échanger sur les moments difficiles de la vie. Notre première « soirée partages » a eu lieu le lundi 28 juin 2021 à Bassecourt. Cette soirée a réuni plusieurs personnes, nous en tirons un bilan positif.

Claire Cerna responsable du secteur deuils et accompagnement chez Caritas nous a proposé un partenariat. Caritas Jura ne propose pas d'accompagnement pour l'enfant endeuillé. Caritas propose un accompagnement de personne en fin de vie et de longue durée. Un accompagnement de la personne endeuillée de façon individuelle ou en groupe. Claire étant en formation de superviseur, à la Haute école Pédagogique, nous a proposé gratuitement 4 séances de supervisions

Grâce à ses séances nous avons pu mieux nous positionner dans l'association et appris à s'écouter par rapport à nos besoins et nos qualités.

Durant ces derniers mois, plusieurs dossiers et documents ont été créés ou améliorés, afin de consolider les fondamentaux de l'association.